

CAMBOULAZET

www.camboulazet12.fr



BULLETIN MUNICIPAL

2019

Sommaire

- 100 ans pour Mme IMBERT Hélène.....p.3
- Etat civil 2018.....p.3
- Zoom sur 2018 et travaux en cours
 - 1 Secrétariat de mairie.....p.4
 - 2 Urbanisme 2018p.4
 - 3 Restauration du monument aux mortsp.5
 - 4 Terrains à Noyèsp.5
 - 5 Agrandissement du cimetière.....p.6
 - 6 Programme voiriep.6
 - 7 Relevés de vitesse RD 507 à Camboulazet.....p.6
 - 8 Achat de deux radars pédagogiques.....p.9
 - 9 Nichoirs et abris à chauve-souris.....p.9
 - 10 Projet de dénomination et numérotation des voiesp.10
- Signalisation S.I.Lp.10
- La gestion des déchets.....p.11
- Relais assistantes maternelles parents enfants du Pays Ségalip.13
- Les accueils collectifs de mineurs.....p.14
- Le centre social et culturel du Pays Ségali.....p.15
- La vie des associations communalesp.16
- Manifestations 2019p.23
- Jeux en Pays Ségali jeunesp.24
- Association Baraquadabra.....p.25
- Réforme des listes électorales 2019.....p.26
- FAIRE - Tous Eco-confortablesp.28
- L'ADMR au quotidienp.30
- Coordonnées de la mairiep.31

Vœux 2019

Extrait du discours présenté lors de la cérémonie des vœux du 13 janvier 2019

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille ce matin pour partager ensemble ce moment symbolique qui marque le passage vers la nouvelle année.

La situation de notre pays en cette fin d'année 2018 et ce début d'année 2019 est cristallisée par un fort mouvement social. Les causes de ce tumulte ne datent pas d'aujourd'hui.

Malgré cela, restons unis, solidaires et continuons à bien vivre dans notre petite commune rurale.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux est un moment de rencontres et d'échanges, notamment pour les nouveaux habitants qui viennent de s'installer dans notre commune.

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir sincère de vous adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur et d'amitié pour vous, mais également pour celles et ceux qui vous sont chers.

Je profite de cette occasion pour remercier les personnes qui s'engagent à quelques niveaux que ce soit en faveur de notre commune.

Je viens rappeler l'importance de la vie associative qui existe sur notre territoire de Camboulazet et qui rythme la vie des habitants de la commune.

Je tiens à remercier tous les membres bénévoles de nos associations qui animent la commune de Camboulazet et grâce à leur implication, leur dynamisme consolident le lien social et le vivre ensemble.

Cette cérémonie est aussi, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée ou en cours de chantier et de dessiner les contours des projets municipaux pour cette nouvelle année 2019.

Avant de dresser ce bilan je remercie l'ensemble de l'équipe municipale qui met en avant son engagement, sa détermination et sa disponibilité au service de la collectivité.

2018 a été marquée par le changement de personnel au secrétariat de mairie. Après 11 ans passés au service de la mairie de Camboulazet, Chantal MAYRAND a demandé sa mutation à la Mairie de la Fouillade. Depuis le 1^{er} juillet 2018 son poste a été remplacé par Delphine BONNEFIS.

Point sur la démographie 2018 : la mairie de Camboulazet a enregistré : 1 naissance, 1 baptême civil, 2 Pacs, 2 mariages et 1 décès d'une personne domicilié sur la commune

Concernant l'urbanisme : la commune a signé une convention depuis l'année 2017 avec les services d'Aveyron Ingénierie, Etablissement Public Administratif, pour instruire les autorisations et actes d'urbanisme. Chaque instruction est désormais payante et facturée à la commune.

Pour l'année 2018 : 4 permis de construire, 2 certificats d'urbanisme opérationnels, 5 déclarations préalables ont été délivrés cela représente une dépense de 1850 €.

La Mairie prend en charge cette dépense qui n'est pas répercutée auprès des pétitionnaires.

Liste des travaux réalisés ou en cours développés dans ce bulletin :

- Restauration du monument aux morts,
- Travaux de nettoyage à la fontaine
- Travaux de rénovation de la vierge et de la croix
- Installation d'une rampe à la salle des fêtes afin de sécuriser l'accès au sous-sol.
- Viabilisation de 2 terrains à Noyès et vente des 2 lots à Noyès
- Echanges de terrains à prévoir en 2019 avec M. Mme Xavier LEULEU

et M. Mme Damien LACOMBE à Noyès

- Au village de Lacombe, régularisation de voirie au droit de la maison de Mme VOLTAIRE
- Le dossier concernant la dénomination et numérotation des voies sur tout le territoire va se terminer en 2019
- Une étude SIL Signalisation d'Information Locale est en cours sur tout le territoire du Pays Ségali communauté
- Voirie : des travaux d'entretien ont été réalisés en 2018 ainsi que des travaux d'investissement de réfection d'une partie de la voie communale au Pouget ainsi qu'une partie de la voie communale reliant La Fabrie à la commune de Quins. Un nouveau programme sera défini pour l'année 2019 sur les routes les plus nécessiteuses.
- Achat de deux radars pédagogiques,
- Achat terrain pour agrandissement du cimetière
- Information sur la réforme des listes électorales au 01 janvier 2019
-

Concernant les projets du Pays Ségali Communauté :

Je ne vais pas pouvoir citer tous les projets en cours ou les études engagées tellement la liste serait trop longue.

Un dossier bien engagé concerne les travaux d'aménagement de l'espace communautaire (bâtiment situé à côté de la mairie de Baraqueville). Ce bâtiment regroupera des bureaux administratifs, le relais des assistantes maternelles et la bibliothèque.

Des réflexions sont menées concernant de nouveaux transferts de compétence scolaire sur tout le territoire de la communauté, ainsi que la compétence voirie, et la compétence assainissement.

Des études ont été chiffrées pour connaître les impacts financiers, humains.... engendrés par ces lourds transferts de compétences.

Devant la complexité de la mise en œuvre de ces transferts les élus souhaitent prendre le temps nécessaire pour mettre en places ces nouvelles compétences.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour une excellente année 2019.

Jean BONNEVIALE

Organisation du grand débat national

A l'initiative du président de la république, le Gouvernement engage un Grand Débat National du 15 janvier au 15 mars 2019.

Un cahier est à votre disposition à la mairie afin de recueillir les doléances citoyennes.

www.granddebat.fr

100 ANS DE Mme Hélène IMBERT

Un siècle vient de s'écouler depuis la naissance le 1^{er} novembre 1918 d'Hélène CARRIERE veuve IMBERT. Le 12 novembre 2018 une délégation communale de la Mairie de Camboulazet est venue la féliciter à la maison de retraite de Sauveterre, accompagnée de sa famille, de voisins et du personnel soignant.



ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2018

NAISSANCES

DOS SANTOS Baptiste Pruns **22 juin 2018**

MARIAGE

MOULIER Virginie & MARCORELLES Lionnel Lot Bounafouzen **06 octobre 2018**

DÉCÈS

QUATREMAIN Henri Noyès **20 juin 2018**

Inhumation au cimetière de Camboulazet de personnes résidentes hors commune :

<i>PALOUS Suzanne Née ACQUIER</i>	<i>domiciliée à Rodez</i>	<i>décédée le 02 février 2018</i>
<i>MOULY Louis</i>	<i>domicilié Les Jonquières</i>	<i>décédé le 02 mars 2018</i>
<i>ARTUS Odette Née PANIS</i>	<i>domiciliée à Gramond</i>	<i>décédée le 16 juillet 2018</i>
<i>TABARDEL René</i>	<i>domicilié Les Jonquières</i>	<i>décédé le 19 août 2018</i>
<i>RECH Christiane</i>	<i>domiciliée à Montpellier</i>	<i>décédée le 26 septembre 2018</i>

Avis de mention de décès de personnes nées sur la commune (décédées et inhumées hors commune):

<i>LANDEZ Maria née RAYNAL née le 15 juin 1932 à Camboulazet</i>	<i>décédée le 15 janvier 2018 à Puylaurens (81)</i>
<i>FRAYSSINET Gérard né le 25 juin 1945 à Camboulazet</i>	<i>décédé le 24 mai 2018 à Perpignan (66)</i>
<i>BOUSCAYROLS Jean né le 25 juin 1933 à Camboulazet</i>	<i>décédé le 28 juin 2018 à Gonesse (95)</i>
<i>JULIEN Yvette née le 7 juin 1929 à Camboulazet</i>	<i>décédée le 29 juillet 2018 à Rodez (12)</i>
<i>ARTUS Odette Née RAYNAL née le 17 août 1936 à Camboulazet</i>	<i>décédée le 07 août 2018 à Rodez (12)</i>

Zoom sur 2018 et travaux en cours

1- SECRETARIAT DE MAIRIE

Départ de Chantal MAYRAND pour un retour dans son pays natal.

Depuis le 4 juin 2018, Chantal poursuit sa carrière à la Mairie de La Fouillade.

Le samedi 30 juin 2018 le Conseil Municipal a organisé une soirée simple et conviviale avec la population pour remercier Chantal et accueillir Delphine BONNEFIS.



Avec émotion, Monsieur le Maire, Jean BONNEVIALE, a souligné la qualité du travail effectué par Chantal durant les 11 années passées à la mairie de Camboulazet et il a apprécié les liens d'affection et d'amitié qui se sont créés au fil des ans.

De plus il a fait part de l'engagement et du dévouement de Chantal au service de la commune et de sa qualité des rapports humains qu'elle a entretenu avec les élus et la population.

Ce fut l'occasion de présenter, Delphine BONNEFIS sa remplaçante. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2018.

Avec beaucoup d'émotion Chantal a remercié tous les élus avec lesquels elle a travaillé dans la bonne humeur, la confiance et la simplicité dans cette petite commune qui restera en elle sa commune de cœur.



Longue route vers de nouveaux horizons pour Chantal et bonne adaptation à Delphine.

2- URBANISME 2018

La commune a signé une convention depuis l'année 2017 avec les services d'Aveyron Ingénierie, Etablissement Public Administratif, pour instruire les autorisations et actes d'urbanisme. Chaque instruction est désormais payante et facturée à la commune.

Le coût d'instruction d'une demande de permis de construire s'élève à 250€, un certificat d'urbanisme opérationnel 100€, une déclaration préalable 130€ etc.....

Pour l'année 2018 : 4 permis de construire, 2 certificats d'urbanisme opérationnels, 5 déclarations préalables ont été délivrés cela représente une dépense de 1850 €.

La Mairie prend en charge cette dépense qui n'est pas répercutée auprès des pétitionnaires

3- Restauration du monument aux morts

A l'occasion de la commémoration du 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-18 la Mairie a fait restaurer son monument aux morts qui nécessitait un nettoyage et quelques travaux de reprise en maçonnerie. La SARL La Pierre d'Antan du Ségala, M. PLASSANT a réalisé ces travaux pour un montant de 1 257 € HT.

Deux subventions ont été accordées : 400 € de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre et 502,80 € de l'Etat.



4- Terrains à Noyès

Deux nouvelles maisons en construction



Suite à l'acquisition par la commune d'un terrain situé à Noyès appartenant à Mme BELLOUGUET, la mairie a effectué des travaux d'aménage des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement afin de proposer à la vente 2 lots à bâtir. Les deux actes de ventes ainsi que les 2 permis de construire ont été signés en 2018.

Echanges terrains à Noyès

Dans ce même village un échange de terrain communal est en cours. Suite à la vente de la maison de Mme Sylvaine PALOUS les futurs acquéreurs M. et Mme Xavier LEULEU ont proposé à la mairie d'échanger un terrain (ex jardin de Mme Palous) contre une partie du terrain communal situé devant leur maison. Cette demande impliquait également de prévoir des échanges avec M. et Mme Damien LACOMBE qui ont accepté. Le Conseil Municipal a validé ces échanges. Le bornage a été réalisé en fin d'année 2018.



Les actes d'échange seront signés dans le courant de cette nouvelle année.

Le « jardin » deviendra propriété de la commune. Il sera aménagé en espace public, parking et servira également d'emplacement pour les conteneurs poubelles.

5- Agrandissement du cimetière : achat du terrain

Il est nécessaire de prévoir une extension du cimetière actuel car il reste à ce jour très peu de concessions à vendre. Celle-ci est prévue en continuité du cimetière existant sur la parcelle appartenant à M. Jean Marc MOULY.

De plus la commune dispose d'un emplacement vide dans le cimetière actuel situé en limite de cette parcelle qui permettra d'effectuer une liaison par la suite entre le cimetière actuel et la partie agrandie.

L'acte d'achat du terrain sera signé dans le courant de ce début d'année.

Prochaine étape : consultation des entreprises pour les travaux de construction du mur d'enceinte et constitution des dossiers de demandes de subventions.

6- Programme voirie

Comme chaque année l'entretien de la voirie communale a été effectué par les agents de l'équipe intercommunale de la Communauté du Pays Ségli pour un coût de fonctionnement de 6 325€.

De plus des travaux d'investissement de réfection d'une partie de la voie communale au Pouget ainsi qu'une partie de la voie communale reliant La Fabrie à la commune de Quins ont été effectués en 2018 pour un montant de 36 300 €.

Ces travaux ont bénéficié d'une aide de l'état de 3 158 €.

Pour cette année, le Conseil Municipal souhaite renouveler un programme des travaux de voirie sur les routes les plus nécessiteuses dont le choix sera fait dans les tous prochains mois.

7- Relevés de vitesse RD 507

Plusieurs réclamations ont été déposées en mairie concernant la vitesse de roulage élevée des automobilistes qui traversent le village de Camboulazet.

Deux relevés de vitesse ont été mis en place en juin 2018, par le service du Conseil Département, sur la route départementale 507 pour analyser le trafic routier et le comportement des automobilistes et des motocyclistes.

Vous trouverez les résultats des relevés dans les tableaux ci-après.



RD 507 - CAMBOULAZET

Synthèse de l'analyse

08/06/2018 à 00:00
17/06/2018 à 23:00

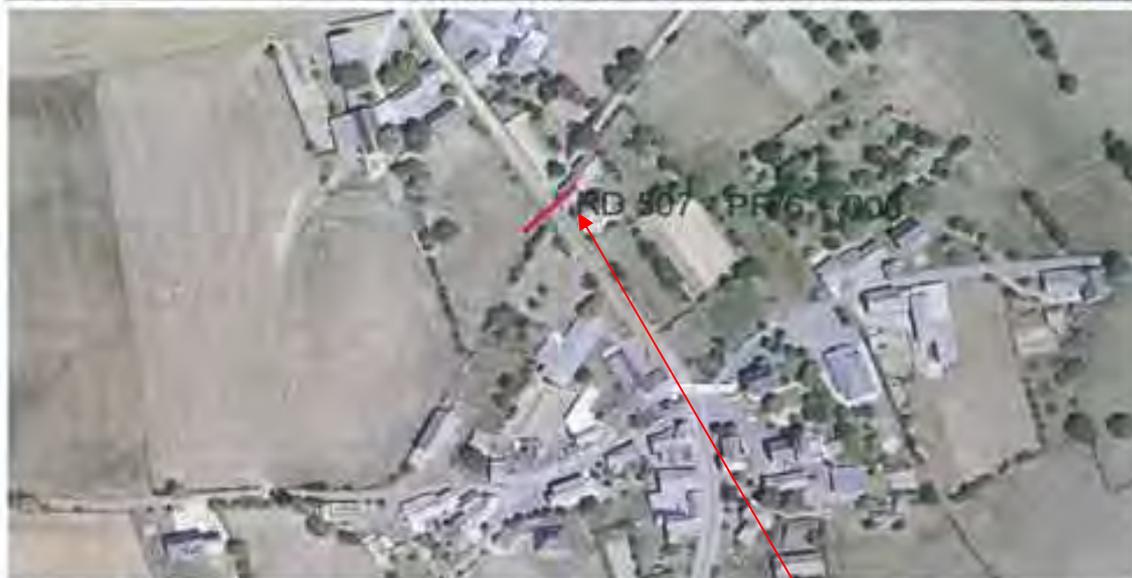
Route	P.R.	Dist	Sens
D0507	5	0	1 - 2 - C

Jour: 6:00 à 22:00

12 D0507 8 + 0

Référence de l'analyse

Localisation	Camboulazet	Lim. Vitesse
Sens 1	BARAQUEVILLE vers LA MOTHE	VL: 50 PL: 50
Sens 2	LA MOTHE vers BARAQUEVILLE	VL: 50 PL: 50
Période	Du Vendredi 08/06/2018 à 00:00 au Dimanche 17/06/2018 à 23:00	10 J. entiers



Synthèse de l'analyse du Vendredi 08/06/2018 à 00:00 au Dimanche 17/06/2018 à 23:00

	Sens 1	Sens 2	Sens cumulés
Débit Total sur la période	2393	2334	4727
Débit Moyen Journalier	239	233	472
Vitesse moyenne/période	52	51	
Excès de vitesse (%)	52,9	53,3	

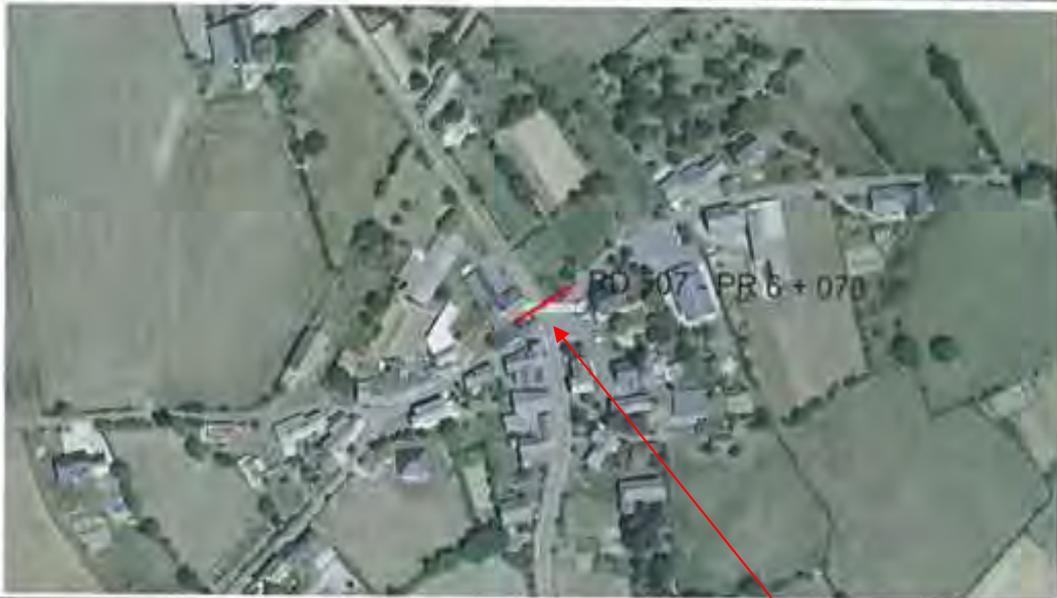
Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2		
	Nb de véhicules	%	% cumulés	Nb de véhicules	%	% cumulés
0 à 30 km/h	65	2,7	2,7	102	4,4	4,4
30 à 40 km/h	184	7,7	10,4	288	11,5	15,9
40 à 50 km/h	638	26,7	37,1	719	30,8	46,7
50 à 60 km/h	1058	44,2	81,3	704	30,2	76,9
60 à 70 km/h	400	16,7	98,0	451	19,3	96,2
70 à 80 km/h	44	1,8	99,8	78	3,3	99,5
80 à 90 km/h	4	0,2	100	11	0,5	100
90 à 255 km/h	0	0	100	1	0	100

Comptage effectué
Carrefour RD 507/ Route
du Broual

58% des usagers ne respectent pas la limitation de vitesse à 50km/h, et 20% d'entre eux excèdent la vitesse de 60km/h

	RD 507 - CAMBOULAZET Face à la mairie	08/06/2018 à 00:00			
		17/06/2018 à 23:00			
		Route	P.R.	Dist.	Sens
		D0507	B	70	1-2-C
Synthèse de l'analyse					
Jour : 6:00 à 22:00		12 D0507 6 + 70			

Référence de l'analyse		
Localisation	Camboulazet	Lim. Vitesse
Sens 1	BARAQUEVILLE vers LA MOTHE	VL 50 PL 50
Sens 2	LA MOTHE vers BARAQUEVILLE	VL 50 PL 50
Période	Du Vendredi 08/06/2018 à 00:00 au Dimanche 17/06/2018 à 23:00	
	10 J. entiers	



Synthèse de l'analyse du Vendredi 08/06/2018 à 00:00 au Dimanche 17/06/2018 à 23:00			
	Sens 1	Sens 2	Sens cumulés
Débit Total sur la période	2392	2300	4692
Débit Moyen Journalier	239	230	469
Vitesse moyenne/période	33	35	
Excès de vitesse (%)	3,5	16,3	

Vitesse (km/h)	Sens 1			Sens 2		
	Nb de véhicules	%	% cumulés	Nb de véhicules	%	% cumulés
0 à 30 km/h	675	28,2	28,2	775	33,7	33,7
30 à 40 km/h	980	41	69,2	404	17,6	51,3
40 à 50 km/h	652	27,3	96,5	745	32,4	83,7
50 à 60 km/h	84	3,5	100	347	15,1	98,8
60 à 70 km/h	1	0	100	29	1,2	100
70 à 255 km/h	0	0	100	0	0	100

Comptage effectué
Carrefour Place de la
Mairie

10% des usagers ne respectent pas la limitation de vitesse de 50km/h, et ils sont 1% à excéder la vitesse de 60km/h

8- Achats de 2 radars pédagogiques

Le Conseil Municipal a décidé d'acheter deux radars pédagogiques mobiles qui seront installés en début d'année 2019 afin de sensibiliser les automobilistes et motocyclistes à la sécurité routière. Cet investissement s'élève à 3 914,02 € HT soit 4 696,82€ TTC.

Une demande de subvention a été sollicitée au titre du fond d'action local.

Les radars seront installés dans un premier temps aux entrées du village de Camboulazet (côté Baraqueville et côté Route de la rivière) mais l'expérimentation se poursuivra dans les divers villages de la commune.

Les objectifs de la mise en place d'un tel équipement sont de promouvoir la responsabilisation des conducteurs à respecter les limitations de vitesse sur les routes communales et départementales et de soutenir les actions de sensibilisation à la sécurité routière.



9- Nichoirs et abris à chauves-souris

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de la processionnaire du pin et la pyrale du buis, le Conseil Départemental fournit gratuitement aux collectivités qui en font la demande un lot de nichoirs à mésanges bleues et à mésanges charbonnières et des abris à chauves-souris. Ces derniers sont des prédateurs naturels d'insectes ravageurs comme la pyrale du buis ou la processionnaire du pin. Si l'on arrive à favoriser leur présence à proximité de certaines zones infestées, ils contribueront à limiter les dégâts occasionnés par ces espèces invasives.



Au total, 2 000 nichoirs à mésanges et gîtes à chauves-souris ont été fabriqués et acquis par le Conseil Départemental pour cette opération novatrice visant à favoriser les prédateurs naturels de ces insectes ravageurs.

10- Dénomination et numérotation des voies et places

Le travail de dénomination et numérotation des voies réalisé en collaboration avec La Poste a été présenté à la population lors d'une réunion publique le 24 avril 2018.

Le Conseil Municipal a ensuite validé l'ensemble des noms de rues et places lors de sa séance du 13 novembre 2018.

Actuellement la consultation des entreprises pour la fourniture et la pose des plaques est en cours. Dès que l'entreprise sera retenue et que les panneaux seront installés nous ne manquerons pas de vous tenir informés des démarches personnelles que vous aurez à faire pour modifier votre nouvelle adresse. Celle-ci vous sera communiquée individuellement par courrier. De plus pour chaque habitation la mairie fournira un numéro qui devra être installé par vos soins sur votre maison (sur mur, poteau de portail etc...). Les foyers pour lesquels les boîtes aux lettres sont regroupées dans les villages devront inscrire le numéro sur leur boîte aux lettres.

Une subvention de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux sera sollicitée par la mairie et permettra de financer une partie de l'étude, l'achat et pose des panneaux.

LA BONNE ADRESSE POUR
Faciliter l'accès des services d'urgence
Faciliter les visites à domicile (soins, repas...)
Faciliter les livraisons à domicile
Faciliter l'accès à de nouveaux services
(ex : la fibre optique...)



SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE

Actuellement, une étude sur la Signalisation d'Information Locale (S.I.L.) est en cours sur tout le territoire de Pays Ségali Communauté. Un bureau d'étude a été retenu pour cette opération et devrait finaliser sa mission courant 2019.

Compte tenu de la création de Pays Ségali Communauté, il n'existe pas d'harmonie en matière de signalisation sur le nouveau territoire intercommunal. L'affichage sauvage est également important. Or, la multiplication des panneaux publicitaires, si elle répond à la nécessité d'informer le public, peut également impacter la sécurité routière, la qualité des paysages et être contre-productive.

Ainsi, la démarche de Pays Ségali Communauté a pour objectifs principaux :

- Répondre à la demande des professionnels locaux en la matière et enrichir la signalisation existante : améliorer la lisibilité des sites, des services du territoire et des activités économiques.
- Harmoniser les différents types de signalisation sur l'ensemble du territoire en adoptant une charte graphique locale.
- Clarifier l'information le long des axes routiers et dans les bourgs.
- Inciter à la mise en conformité des dispositifs publicitaires.

LA GESTION DES DÉCHETS

Passage de la benne mobile en 2019

Calendrier 2019

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
VE 1	LU 1	ME 1	SA 1	LU 1	JE 1	DI 1	MA 1
SA 2	MA 2	JE 2	DI 2	MA 2	VE 2 <i>Limeyrac</i>	LU 2	ME 2
DI 3	ME 3	VE 3	LU 3	ME 3	SA 3	MA 3	JE 3
LU 4	JE 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4	ME 4	VE 4 <i>Moyrazès</i>
MA 5	VE 5 <i>Alguevives</i>	DI 5	ME 5	VE 5 <i>Lardeyroilles</i>	LU 5	JE 5	SA 5
ME 6	SA 6	LU 6	JE 6	SA 6	MA 6	VE 6	DI 6
JE 7	DI 7	MA 7	VE 7 <i>Le Moulinou</i>	DI 7	ME 7	SA 7	LU 7
VE 8 <i>Manha</i>	LU 8	ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	DI 8	MA 8
SA 9	MA 9	JE 9	DI 9	MA 9	VE 9	LU 9	ME 9
DI 10	ME 10	VE 10 <i>Crembrouze</i>	LU 10	ME 10	SA 10	MA 10	JE 10
LU 11	JE 11	SA 11	MA 11	JE 11	DI 11	ME 11	VE 11 <i>Albignac</i>
MA 12	VE 12	DI 12	ME 12	VE 12	LU 12	JE 12	SA 12
ME 13	SA 13	LU 13	JE 13	SA 13	MA 13	VE 13	DI 13
JE 14	DI 14	MA 14	VE 14	DI 14	ME 14	SA 14 <i>Camboulazet</i>	LU 14
VE 15	LU 15	ME 15	SA 15	LU 15	JE 15	DI 15	MA 15
SA 16 <i>Mouls</i>	MA 16	JE 16	DI 16	MA 16	VE 16	LU 16	ME 16
DI 17	ME 17	VE 17 <i>Castanet</i>	LU 17	ME 17	SA 17	MA 17	JE 17
LU 18	JE 18	SA 18	MA 18	JE 18	DI 18	ME 18	VE 18 <i>Gaujac</i>
MA 19	VE 19 <i>Arvieux</i>	DI 19	ME 19	VE 19	LU 19	JE 19	SA 19
ME 20	SA 20	LU 20	JE 20	SA 20	MA 20	VE 20 <i>Membre</i>	DI 20
JE 21	DI 21	MA 21	VE 21	DI 21	ME 21	SA 21	LU 21
VE 22 <i>Colombès</i>	LU 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	DI 22	MA 22
SA 23	MA 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23 <i>Lavernès</i>	LU 23	ME 23
DI 24	ME 24	VE 24 <i>Boussec</i>	LU 24	ME 24	SA 24	MA 24	JE 24
LU 25	JE 25	SA 25	MA 25	JE 25	DI 25	ME 25	VE 25
MA 26	VE 26	DI 26	ME 26	VE 26	LU 26	JE 26	SA 26
ME 27	SA 27	LU 27	JE 27	SA 27	MA 27	VE 27	DI 27
JE 28	DI 28	MA 28	VE 28 <i>Sauveterre</i>	DI 28	ME 28	SA 28	LU 28
VE 29	LU 29	ME 29	SA 29	LU 29	JE 29	DI 29	MA 29
SA 30	MA 30	JE 30	DI 30	MA 30	VE 30 <i>Cabanettes</i>	LU 30	ME 30
DI 31		VE 31 <i>Les Pourquels</i>		ME 31	SA 31		JE 31

Rappel : Déchets suivants sont interdits dans les bennes : pneus, déchets ménagers spéciaux, amiante, huile, déchets d'activités de soins

Nouvelle benne : POUR LE MOBILIER
 Une benne de collecte pour le dépôt de mobilier usagé est mise à disposition à la déchèterie à Baraqueville



PLUSIEURS RAPPELS SUR LE TRI SELECTIF

Ce qui ne peut pas aller dans les colonnes à verre

- les capsules, couvercles et bouchons
- les verres de table
- la porcelaine
- les ampoules
- les vitres et miroirs
- la faïence



Trions mieux nos déchets,

Soyons tous les ambassadeurs de la
défense de notre planète

Respectons tous, le travail ingrat des
agents intercommunaux qui mènent un
combat journalier pour le bien-être de
tous

Le nouveau guide du tri a été distribué
dans chaque foyer du département en
décembre 2018 par le SYDOM
Vous pouvez le télécharger sur le site :
www.sydom-aveyron.com
Quelques guides sont disponibles en mairie

Distribution des sacs jaunes : ils sont à retirer au secrétariat de mairie de la
commune



Ecraser les cartons avant de les jeter dans les containers jaunes

Pour les gros encombrants veuillez vous rendre à la déchèterie aux horaires indiqués ci-dessous :

Déchèterie ZA de Marengo 12160 Baraqueville

☎ [05.65.71-97-84](tel:05.65.71.97.84)

Lundi : 9h30 – 12h30 / 14h00- 18h00

Mercredi : 9h30 – 12h30 / 14h00- 18h00

Samedi : 9h30 – 12h30 / 14h00- 18h00

Pour information :
une ouverture aux
professionnels est prévue les
vendredis soirs de 17h à 19h

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS DU PAYS SEGALI

Il s'agit d'un service petite enfance gratuit, qui a pour mission d'informer les usagers sur toutes les questions en lien avec les jeunes enfants et les modes de garde, et de proposer des temps d'animations collectives. Pour cela le RAM du Pays Ségali vous propose des matinées ludiques d'éveil : « les halte-jeux » où les enfants de moins de 6 ans, accompagnés d'un adulte, peuvent jouer et échanger ensemble. Ces halte-jeux sont proposées le matin. Sur le secteur, elles ont lieu le mardi et vendredi à Baraqueville, le jeudi à Ceignac. Il est également possible de prendre RDV avec la responsable pour les recherches de mode de garde ou connaître les obligations et démarches pour l'embauche d'une assistante maternelle (aides CAF, lien avec l'Urssaf, contrat de travail, etc..).

Le RAM propose des permanences hebdomadaires sur Baraqueville et Ceignac et se déplace ponctuellement sur chaque commune du territoire.

Vous allez devenir employeur ? Vous recherchez un mode de garde ? Vous aimeriez devenir Assistante Maternelle ? Vous avez des questions en droit du travail ? Ou encore vous ne savez pas comment et par où commencer dans les démarches administratives pour déclarer votre assistante maternelle ?

N'hésitez pas à prendre contact avec Marjorie au 06 43 86 45 19 ou ramnord@payssegali.fr

Le « vivre ensemble » à l'honneur, dans les Accueils Collectifs de Mineurs

« Vivre ensemble » est l'une des principales valeurs du Projet Educatif des Accueils Collectifs de Mineurs ; et cela, les directrices et directeur des structures « L'île aux enfants » de Baraqueville, « Loulous et terreurs » de Calmont Sainte-Juliette, « Les enfants sauvages » de Cassagnes-Bégonhès et « La bulle verte » de Naucelle, l'ont bien compris et intégré dans leurs projets pédagogiques et programmes d'activités des mercredis et des vacances scolaires.

C'est ainsi que, dernièrement, les enfants des quatre accueils de loisirs ont préparé et présenté à leur famille, un spectacle de Noël, le mercredi 19 décembre à la salle de cinéma de Baraqueville. Le spectacle s'est achevé par un petit goûter convivial.

En suivant, durant **les vacances d'hiver, un séjour ski** sera proposé aux enfants, âgés de 7 à 11 ans, au Chalet du Rouergue à Laguiole, du **lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars 2019**.

Enfin, le grand Carnaval des accueils de loisirs aura lieu, pour l'édition 2019, **le vendredi 8 mars**, à Naucelle et clôturera le premier trimestre et la saison hivernale.

Les A-C-M accueillent également les enfants les mercredis de 7h30 à 18h30. Au programme pour occuper tout ce petit monde chaque semaine, des ateliers créatifs, de cuisine, jeux sportifs et de coopération, cinéma...

Que de bons moments en perspective, lesquels permettent aux enfants d'évoluer et de s'amuser ensemble, de développer des savoir-faire et des savoir-être différents et aux équipes d'animation de bâtir ensemble des projets mêlant les compétences de chacune et chacun.

Pour de plus amples renseignements quant au fonctionnement de l'A-C-M « L'île aux enfants » de Baraqueville, veuillez-vous adresser à Isabelle JEAN-BAPTISTE, Directrice Coordinatrice des A-C-M de la Communauté des Communes Pays Ségali, à : centre.loisirs.baraquevillerange.fr ou par téléphone au 06-10-18-22-72

Dans l'attente, l'équipe d'animation présente aux enfants et à leurs familles leurs meilleurs vœux pour 2019.



LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS SEGALI

Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali
Un acteur au service du développement social local

Le Centre Social et Culturel du Pays Ségali c'est :

- Des services gratuits pour la population,

* **Point Info Séniors pour les personnes de plus de 60 ans et leur famille** : information sur les droits, les démarches administratives... soit lors des permanences ou à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer : Contact Audrey au 07.50.64.84.72

* **Maison de Services Au Public pour tous les habitants** : aide dans toutes les démarches administratives dématérialisées : CAF, MSA, Pôle Emploi, CARSAT, DDFIP... Contact Céline 07.50.64.91.78

- Des projets d'animation de territoire avec des actions :

- . **autour de la parentalité** : groupes de paroles, conférences débats, ateliers parents enfants, sorties en famille...
- . **de préventions santé** : Pauses tchatches dans les collèges, ateliers cuisine...
- . **Bien vieillir** : ateliers séniors et forme, ateliers mémoire
- . **de solidarité** : vestiaire solidaire, banque alimentaire
- . **d'ateliers créatifs** :
- . **des spectacle proche de chez vous**
- . **des résidences d'artistes**

- Un soutien à la vie associative du Pays Ségali avec :

* **Des outils de communication** pour les forces vives du Pays Ségali : l'Agenda Culturel, la plaquette « Activité enfants Adolescents en Pays Ségali », le Journal l'associatif...

* Mise à disposition de matériel, aide au montage de dossiers, impressions de documents...

Vous êtes invités bien entendu à participer à l'ensemble des actions du centre social sur les différentes communes.

Pour connaître l'ensemble des actions du Centre Social et Culturel sur le Pays Ségali, connectez-vous : <http://www.centresocialpayssegali.fr>

Pour tout renseignement complémentaire contactez le 05.65.72.29.19

Une équipe est là pour vous accueillir, vous informer, vous orienter et bâtir avec vous et pour vous, habitants et forces vives du territoire, des projets visant le bien vivre en Pays Ségali.

LA VIE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

1- Cambou-loisirs

Déjà la 3^{ème} année pour Cambou-loisirs et toujours ce même succès grâce à tous ces bénévoles qui le font vivre.

Les permanences du dimanche sont tenues à tour de rôle de 10h- 13h30 et 18h30 – 21h30 et l'ambiance est amicale et chaleureuse.

Les soirées Beaujolais – Tarot – « Pascambou » (Pascadou + crêpes) sont très appréciées.

Nous sommes heureux de faire connaissance avec toutes ces nouvelles personnes qui petit à petit s'intègrent à l'association.

L'apéritif dinatoire offert par l'association à tous les bénévoles a eu lieu le vendredi 18 janvier. Ce moment convivial et chaleureux a été apprécié par tous.

A tous à toutes aux enfants nous souhaitons une bonne et heureuse année.

Prochaines soirées

Le samedi 02 Février 2019 à 20h : Soirée Tarot

Le samedi 23 Février 2019 à 19h : soirée « Pascambou » (Pascadous+ crêpes)

A bientôt
Le Bureau

2- Le Comité des fêtes de Camboulazet

En ce début d'année 2019, les membres du bureau du comité des fêtes souhaitent à tous les bénévoles mais aussi à l'ensemble des habitants de la commune une excellente année.

Voici en quelques lignes une rétrospective des événements marquants de 2018.

Le feu de la Saint Jean à Versailles a rassemblé un grand nombre de convives, dans la joie et la bonne humeur. Nous remercions les organisateurs de cette soirée qui, grâce à leur implication et leur savoir-faire, ont fait de ce moment une réussite.

Dimanche 17 juin 2018, tous les bénévoles du comité des fêtes et leurs familles ont pris le car en direction de Laguiole. La journée a commencé par la visite d'une fabrique de whisky. Après un aligot dégusté dans un buron, ils ont pu faire une randonnée découverte du plateau de l'Aubrac. La journée s'est terminée autour d'un repas à la salle des fêtes.

Le dimanche 5 août 2018, à Versailles plage, la fête de la truite a rassemblé une fois encore beaucoup de gourmands. Le succès de cette journée ne se dément plus et la reine du jour cuisinée au lard est mise en valeur par les talents reconnus des cuisiniers. Mais n'oublions pas tous ceux qui contribuent activement à la réussite de cette journée.

La fête d'octobre a rencontré son succès habituel ; le weekend a vu se succéder diverses manifestations (concours de belote, bal, randonnée, thé dansant, ...) et la traditionnelle soupe au fromage a une fois encore satisfait beaucoup d'amateurs !!!

Nous remercions aussi les conscrits pour leur implication.

L'assemblée générale est venue clore cette année. Elle a eu lieu au restaurant de la route d'argent à Bozouls.

Pour finir, un grand merci à tous les bénévoles sans lesquels toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu.

Nous faisons appel à votre implication car nous avons besoin de nouveaux membres au sein du bureau... sans cela le bureau va s'essouffler...

Le Bureau 16

3- Conscrits de Camboulazet

Les conscrits de Camboulazet ont repris de plus belle avec la fête de la bière qui s'est bien déroulée.

On remercie les personnes qui nous ont aidé durant cette soirée et tous les habitants de nous avoir reçu de bon cœur et aussi chaleureusement. On vous dit à cet été !

Les conscrits



4- Le Comité des fêtes de Noyès

Le comité des fêtes de Noyès souhaite une bonne et heureuse année 2019 à tous.

Cette année le déjeuner à la chèvre et aux tripous c'est déroulé le dimanche 15 juillet et a connu un beau succès.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont répondu présent à ce rendez-vous convivial.

Il est important, de maintenir et de continuer à faire vivre ces manifestations qui font côtoyer les différentes générations.

Nous vous donnons donc rendez-vous cette année pour l'édition 2019 qui se déroulera le **dimanche 21 juillet**.

Bonne santé à tous et à bientôt
Le Bureau

5- Cambou'form – Nouvelle saison, nouvelle formule

CAMBOU FORM propose de septembre à octobre et de mai à juin, des sorties " Marche" afin de découvrir nos sentiers qui longent nos villages.

Pendant la période de novembre à avril, des cours tels que Cardio, Renforcement musculaire, Box Attack, Pilate, nous réunissent **tous les mardi soir à partir de 19h15 à la salle des fêtes de Noyès**.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019

Le Bureau

6- Le Temps Retrouvé

L'Assemblée Générale du Temps Retrouvé s'est tenue le 24 Novembre et notre Club compte 133 adhérents. La journée a débuté par une messe célébrée par le Père KUMAR.

Ensuite, un excellent repas, préparé par Monsieur Costes, nous attendait au cours duquel une quête, proposée pour notre filleul des Philippines, a permis de récolter 295 euros.

La troupe COMEDIA NOVACELLA a clôturé la soirée dans les rires grâce à sa comédie intitulée " Tout ça pour ça ".

Belle journée d'amitié et de rencontres.

Extrait de la lettre (traduite) envoyée par notre filleul des Philippines

Bonjour,

Comment allez-vous ? je suis pressé de vous parler de mes études. Je suis en train de poursuivre mes études high school niveau 12.

Nous avons plus d'activités à l'école et des jeux intra-muros.

Ex : 29 et 30 août des jeux comme le basket, le volley et beaucoup d'autres jeux. Je fais parti de l'équipe de basket ball.

En ce qui concerne mes études, tout va bien, je suis content parce que j'ai réussi les objectifs pour le 1^{er} trimestre.

Fin Août, nous avons fêté notre camp de jeunes, un évêque philippin nous a rendu visite à l'école. Ici le temps est pluvieux et nuageux avec quelques typhons qui traversent le pays. Heureusement, nous sommes sains et saufs.

Merci beaucoup pour votre aide

Leo John BIN 404

Voici les différentes activités proposées pour l'année 2019

Jeudi 10 Janvier : Partage de la galette pour fêter la Nouvelle Année

Jeudi 7 Février : dégustation de rissoles

Jeudi 16 Mai : Repas chevreau élaboré par Monsieur COSTES

Jeudi 4 Juillet : Repas de l'AMITIE préparé par les membres du bureau

Vendredi 9 Août : Méchoui à Versailles

Jeudi 12 Septembre : Voyage d'un jour (destination à préciser)

Jeudi 17 Octobre : Repas lièvre (destination à préciser)

Jeudi 24 Octobre : Goûter de châtaignes et de cidre doux)

Samedi 23 Novembre : Notre Assemblée Générale

Dimanche 8 Décembre : Quine de notre Club

Lundi 31 Décembre : Réveillon organisé par le Club

Du 22 au 28 Juin 2019, un voyage en Côte d'Opale est prévu : Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 06 23 72 91 29 ou 06 75 18 88 37.

BELLE et BONNE Année à chacune et à chacun.

Le Bureau

*Visite de la Chartreuse Saint-Sauveur
à Villefranche de Rouergue*



7- La Société de Chasse de Camboulazet

Lors de son assemblée générale le 2 juin 2018 Christian Artus a souhaité passer la main.

Le nouveau bureau se compose de :

2 co-présidents : Bonneviale Lionel et Palous Paul

Secrétaire : Bousquet Frédéric

Secrétaire adjoint : Marty Jean-Charles

Trésorier : Lacombe Philippe

Trésorier adjoint : Douziech Guy

5 membres : Albouy Bernard, Artus Christian, Barrau Jérôme, Mazars Jacques et Palous Jean-Christophe

L'ensemble des chasseurs de la Société remercie chaleureusement Christian pour son dévouement, son engagement, sa rigueur, sa bonne humeur,... durant ces 21 années de présidence.

L'effectif de 27 chasseurs reste stable. Le gros gibier est chassé avec les sociétés de Tayac et du Piboul avec de nouvelles tenues.



Date à retenir

3 mars : Déjeuner de 8h à 11h, suivi du repas propriétaire à 12h.

13 avril : Repas sanglier à 20h

Le Bureau

8- Sport Quilles Camboulazet

Tout d'abord nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

A quelques mois de la reprise de la saison c'est l'heure des préparatifs, et à cet effet l'assemblée générale de l'association aura lieu le 26 janvier 2019 afin de mettre en place les équipes.

Deux certainement seront reconduites à moins que d'excellentes nouvelles n'arrivent à cette occasion et que nous puissions en présenter une troisième. Féminine ??

Avis aux amatrices et amateurs, nous vous accueillerons avec plaisir.

Nous vous rappelons que la saison se déroule sur 8 dimanches, la première manche du district CEOR LAGAST, auquel nous appartenons, a généralement lieu autour de la mi-avril. Les déplacements ne nous conduisent pas très loin du village, ce qui permet à chacun de s'organiser facilement, Réquista, Cassagnes, Naucelle, Comps, Olemps, Luc...

Les entraînements se déroulent sur le terrain de la commune proche du stade de foot, 1 à plusieurs fois par semaine si le temps le permet....

Nous vous invitons vraiment à découvrir ou redécouvrir ce sport traditionnel aveyronnais, véritable jeu d'adresse, très passionnant et prenant.

En attendant nous vous donnons rendez-vous en **Février** pour la traditionnelle **gratounade** de canards !!

Contact : Patrice BOUDES 06 45 46 45 77

Le Bureau

9- L'Union Sportive de Camboulazet



L'Union Sportive de Camboulazet vient d'entamer sa 49^{ème} saison ; l'équipe évolue en D5 qui est la nouvelle réorganisation de la fusion des 2 ligues vers l'Occitanie (Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon).

Le club compte 38 licenciés joueurs dirigeants confondus.

Les couleurs de Camboulazet sont bien défendues car l'équipe se classe à cette mi saison en milieu du tableau dans une poule de 11 participants.

Après s'être fait éliminer cette année de la coupe de l'Essor ils ont déjà réussi à passer 2 tours en coupe d'Aveyron en battant dernièrement Pays Alzuren qui évolue en D1 (plus haut niveau district).

Le prochain tour sera joué le week-end du 9 et 10 février 2019 (à suivre...)

Notons que 2019 sera **le cinquantième anniversaire du club**, aussi à cette occasion joueurs et dirigeants ont décidé de souffler les bougies en conviant tous ceux qui ont eu une licence au club depuis 1969.

**Cette fête aura lieu le 06 juillet 2019, la journée s'annonce déjà sportive et festive.
Amis footballeurs réservez déjà cette date.**

Le club de foot

10- Vie paroissiale : le relais de Camboulazet en 2018

Plusieurs évènements et cérémonies ont ponctué l'année 2018, les uns heureux, les autres plus tristes :

Décès :

Louis Mouly le 5 mars
Simone Corp le 05 juillet
Odette Artus le 19 juillet
René Tabardel le 19 Aout
Christiane Rech le 28 septembre

Naissances :

Paul Albouy, fils de Vincent et Jennifer Albouy des Tavernes, le 23 janvier
Sacha Vicente, fils de Nicolas Vicente et Lucie Geniez, des Jonquières, le 19 Avril
Baptiste Dos Santos, fils de Dorian et Claire Andrieu de Pruns, le 22 juin

Baptêmes :

Marianne Lebre- Prunières, fille d'Emeline et Kevin, des Tavernes, le 21 avril
Emilien Laurens, fils de Stéphanie et Marc des Jonquières, le 8 juillet

Mariages :

Bénédiction de l'union de Marlène Geniez et Florent Bec de Noyes, le 1^{er} Septembre
Cérémonie de mariage de Virginie Moulrier et Lionnel Marcorelles de Bonafouzen, le 6 octobre.

Du nouveau :

L'équipe des prêtres a changé, elle aussi. Suite au décès du Père Christian Blanquet, c'est le Père Marc Ginisty qui prend sa mission chez les Dominicaines de Gramond. Le Père Jules a été nommé dans le sud Aveyron et il est remplacé par le Père Arock, compatriote du Père Kumar.

Rénovation de monuments

La **croix** sur la placette devant l'église a été restaurée, repeinte par Jonathan Plassant artisan de Colombières. Quant à la **Vierge**, au carrefour, elle a également retrouvé une seconde jeunesse (à plus de 150 ans !) avec le concours de Karl Potier, artisan du Monastère.

Ces travaux ont eu lieu en août et octobre et méritent nos remerciements ; ils ont pu être réalisés grâce au soutien financier des amis de la Paroisse. Un grand merci aussi à l'équipe municipale pour son implication, la surveillance des travaux et son rôle de maîtrise d'ouvrage.

La crèche de Noël :

Comme chaque année, la crèche de Noël a été installée à l'église de Camboulazet. Continuons de perpétuer cette tradition.



Agenda et quelques rappels pratiques :

Cette année les messes dans les relais auront lieu à nouveau les dimanches au rythme d'une par trimestre, hors les mois d'été. Les prochaines, pour Camboulazet, sont fixées aux dimanches

20 janvier, 7 avril et 20 octobre à 9 heures.

En cas d'obsèques, on peut s'adresser au Père Kumar (Presbytère de Baraqueville) ou à Geneviève Imbert de Pruns.

Pour les baptêmes, mariages, pour parler avec un prêtre, téléphoner à la Paroisse au **0565690141**.

Pour tout renseignement sur la vie paroissiale : site internet notredamehautsegala.livehost.fr/autor/ndhs/

VIVEZ SEGALA, la nouvelle formule du journal :

Six numéros sont exclusivement réservés aux abonnés pour janvier, février, avril, mai, septembre et novembre au prix de 15 euros. L'abonnement est souscrit avant le 15 février : un coupon informe sur les modalités dans le numéro de janvier.

Quatre numéros hors-séries et plus réduits sont offerts à toutes les familles en mars, juin, octobre et décembre.

Le quine du relais aura lieu à la salle des fêtes de Camboulazet **dimanche 10 février 14h**.

BONNE ET BELLE ANNEE 2019

Les membres du relais

MANIFESTATIONS 2019

Février 2019

- 02 : Soirée Tarot (Cambou Loisirs)
- 08 : Concours de belote (Club de Foot)
- 10 : Quine (Paroisse)
- 16 : Gratounade (Club de Quilles)
- 23 : Soirée « Pascambou » pascadous+ crêpes (Cambou Loisirs)

Mars 2019

- 03 : Repas des propriétaires (Société de chasse)
- 08 : Concours de belote (Club de Foot)

Avril 2019

- 12 : Concours de belote (Club de Foot)
- 13 : Repas sanglier (Société de chasse)
- 27 : Chasse aux œufs pour les enfants (Mairie)

Juin 2019

- 28 : Feu de la St Jean (à confirmer)

Juillet 2019

- 06 : 50 ans du Club de Foot
- 21 : Déjeuner aux tripoux (Comité des fêtes de Noyès)

Aout 2019

- 04 : Fête de la truite (Comité des fêtes de Camboulazet)

Octobre 2019

- 18 : Concours de belote (Club de Foot)
- 19-20 : Fête d'octobre (Comité des fêtes de Camboulazet)

Novembre 2019

- 08 : Concours de belote (Club de Foot)

Décembre 2019

- 08 : Quine (Club du temps retrouvé)
- 13 : Concours de belote (Club de Foot)
- 31 : Réveillon St Sylvestre (organisé par le club du temps retrouvé)

JEUX EN PAYS SEGALI « Jeunes »

Le Samedi 30 juillet l'association Baraquadabra a organisé les Jeux en Pays Ségali jeunes sur le site du lac du val de Lenne. Pour une première se fut une belle réussite. En effet pas moins de 148 jeunes de 9 à 16 ans venus de toute la communauté (16 communes du Pays Ségali représentées) ont participé à cette aventure, mais aussi des jeunes de Rodez, Carmaux, Tanus..... Il faut également ajouter les 37 adultes accompagnants chaque équipe. Au programme de cette après-midi, relais paddle, relais canoé ; run and bike, quizz, flash mob, course d'orientation et surtout mud day, parcours dans la boue que les participants ont particulièrement « appréciés ». Pour terminer l'après-midi et afin de remercier tous les participants, parents, organisateurs et partenaires, une collation a été offerte.

Les membres de l'association tenaient de nouveau à remercier tous les jeunes et adultes bénévoles qui ont travaillé à l'organisation de cette manifestation, ainsi que l'équipe d'animation, Mathilde, Damien et Jean-Claude, également les partenaires financiers tels que la Communauté de Communes du Pays Ségali, la CAF, la MSA et le Conseil Départemental, et bien sûr tous les participants, à qui ils donnent rendez-vous dans deux ans.



Le mud day, un parcours dans la boue que les participants ont particulièrement apprécié.

Les jeux en Pays Ségali 2019 auront lieu en principe, à Naucelle le samedi 31 août 2019.

ASSOCIATION BARAQUADABRA

Les élus de l'association ainsi que l'équipe d'animation peuvent être satisfaits de l'année écoulée. En effet, après avoir décidé l'hiver dernier de diffuser les programmes d'animation sur tout le Pays Ségali, et d'ouvrir l'accueil de loisir dès 8h du matin, le nombre d'adhérents a augmenté de 58%, passant ainsi de 104 pour 2017 à 165 fin 2018.

Tous ces jeunes (dont certains sont de Camboulazet bien sûr) ont pu tout au long de l'année profiter pendant les vacances des nombreuses animations proposées à l'accueil de loisir jeunes destiné au 11/17 ans, ou encore participer au 3 séjours proposés, ainsi qu'aux chantiers jeunes et aux diverses manifestations organisées. Au titre des manifestations on peut citer notamment « les Jeux en Pays Ségali Jeunes » organisé fin juin sur le Site du lac du val de Lenne, qui fût une réelle réussite, puisque celle-ci pour sa première a réuni 150 jeunes du territoire.

C'est donc avec optimisme, dynamisme et de nombreux projets en tête, que l'équipe de bénévoles et d'animateurs de l'association abordent cette nouvelle année.

Au programme de cette nouvelle année on peut citer entre autre l'organisation du séjour ski à la Mongie du 4 mars au 8 mars, l'ouverture de l'accueil de loisir à chaque vacances scolaires, les rendez-vous mensuels le vendredi soir avec les 15 / 17ans, l'assemblée générale suivi d'un bal le 23 février à la salle des fêtes de Lax , l'organisation d'une journée autour du handisport le samedi 28 juin au Lac de Val de Lenne, un déplacement au festival Pause Guitare à Albi en Juillet, les séjours d'été,

Pour plus de renseignement vous pouvez nous contacter :

Mathilde : 06.33 .56.41.54

Damien : 06 .51.74.31.51

Mail : mjbaraqueville@wanadoo.fr



LISTES ELECTORALES : UNE GESTION REFORMEE EN 2019

La loi N° 2019-1048 du 1^{er} août 2016 réformant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.

La réforme des règles de gestion des listes électorales trouve son origine dans la volonté de lutter contre l'abstention en améliorant l'accès aux scrutins. Quelques 3 millions d'électeurs sont aujourd'hui non-inscrits et 6,5 millions sont mal inscrits, soit près de 25% du corps électoral.

1- Les nouvelles règles d'inscription :

La réforme vise tout d'abord à faciliter l'inscription sur les listes électorales. Pour l'électeur le principal changement sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre. A compter du 1^{er}/01/2019, les demandes d'inscription déposées par les électeurs seront reçues et instruites tout au long de l'année.

Les demandes seront déposées en Mairie, comme aujourd'hui, personnellement ou par un mandataire, par courrier postal au moyen d'un formulaire prévu à cet effet ou encore par téléprocédure agréée par le Ministère de l'Intérieur.

A. Un délai allongé

A compter de janvier 2020, les demandes d'inscription pourront être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant chaque scrutin (soit 37 jours avant celui-ci), et non plus avant le 31 décembre de l'année civile.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

A titre transitoire, entre le 1^{er}/01/2019 et le 1^{er}/01/2020, les demandes d'inscriptions seront déposées, au plus tard le dernier jour du 2^{ème} mois précédent un scrutin.

Pour les élections Européennes, la date limite d'inscription sur les listes est donc fixée au 31 mars 2019. Ce jour-là étant un dimanche les mairies devront assurer une permanence le samedi 30 mars d'au moins 2 heures.

B. Des droits élargis

Les conditions d'inscription sur la liste électorale de la commune sont assouplies :

- Les enfants de moins de 26 ans et les personnes qui ont leur domicile réel dans la commune, ou y habitent depuis 6 mois au moins (cas des étudiants et des jeunes travailleurs), ont le droit d'être inscrits sur la liste électorale de la commune ou leurs parents résident ;
- Les personnes qui ne résident pas dans la commune peuvent y être inscrites si elles figurent depuis 3 ans sans interruption (contre 5 ans auparavant), l'année de la demande d'inscription, au rôle de l'un des impôts directs de la commune ;
- Ce droit bénéficie aux gérants et associés (majoritaires ou uniques) d'une société figurant au rôle des impôts directs depuis 2 ans consécutifs ;
- Les personnes ayant acquis la nationalité française, ainsi que les jeunes atteignant la majorité entre les deux tours de scrutin, seront inscrites d'office par l'INSEE sur le répertoire électoral unique (REU)

2- Le répertoire électoral unique (REU) :

Pour permettre les inscriptions en continu, la révision annuelle des listes électorales est supprimée au profit d'un système de révision permanente. Pour cela, un répertoire Electoral unique (REU) est créé au niveau national, dont la tenue est confiée à l'INSEE. Les listes électorales, établies par commune et non plus par bureau de vote, seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et en améliorera la fiabilité.

La commune pourra saisir directement l'inscription ou la radiation d'un électeur validée par le maire. Après vérification, la modification sera apportée au REU. Si l'électeur est décédé ou privé de son droit de vote, l'inscription ne sera pas validée dans le REU et le maire en sera informé. La commune pourra toujours proposer, comme aujourd'hui, une demande de modification de l'état civil d'un électeur, modifier son bureau de vote de rattachement et les coordonnées permettant de le contacter. Le REU permettra aux communes d'éditer et d'exporter la liste électorale, mais aussi tous les mouvements (inscriptions et radiations) intervenus à une date donnée, ainsi que les listes d'émargement.

De son côté, l'INSEE procédera directement aux inscriptions et radiations ordonnées par l'autorité judiciaire, ainsi qu'aux radiations des électeurs décédé et de ceux qui ont perdu leur droit de vote. Il procédera également à l'inscription d'office des jeunes atteignant l'âge de 18 ans et des personnels ayant acquis la nationalité française. La liste de ces personnes sera soumise à la commune qui, après vérification pourra valider les inscriptions ou, a contrario, décider une radiation en cas d'absence de rattachement communal.

3- Le rôle du Maire

Les prérogatives du maire sont renforcées. Dorénavant, c'est à lui que revient (à la place des commissions administratives supprimées) la responsabilité de la révision continue de la liste électorale de la commune. A ce titre il statue (en premier ressort) sur les demandes d'inscriptions : il dispose de 5 jours à compter de la réception du dossier pour vérifier que la demande est recevable et prendre une décision. Il est également chargé de radier les électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour être inscrits. Dans les deux cas, ses décisions doivent être notifiées aux électeurs concernés dans un délai de deux jours et transmises à l'INSEE dans le même délai pour mise à jour du REU

4- La commission de contrôle

Un contrôle à posteriori sera opéré par la commission de contrôle nommée par le Préfet sur proposition du maire (dans les communes de moins de 1000 habitants cette commission est composée de 3 membres). Elle doit se réunir au moins une fois par an, et en tout état de cause, entre les 24^e et 21^e jour précédent chaque scrutin.

Le rôle de cette commission sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale.

5- La carte électorale

La carte électorale qui demeure établie par le Maire, comportera dorénavant « l'identifiant national d'électeur » découlant de la création du REU.

FAIRE – Tous Eco-confortables Mobilisation autour de la rénovation énergétique des bâtiments

Le secteur du bâtiment consomme 45 % de l'énergie et est à l'origine de 27 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Cela représente 7 millions de logements mal isolés et 3,8 millions de ménages qui ont du mal à payer leurs factures de chauffage. La rénovation est donc un enjeu majeur de la transition écologique.

LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La rénovation énergétique consiste à optimiser et améliorer la performance énergétique des bâtiments en réalisant des travaux d'amélioration de l'isolation, de la ventilation, en installant des équipements moins énergivores, ou utilisant des énergies renouvelables. Ces travaux permettent d'augmenter le confort en réduisant la facture d'énergie et d'améliorer le pouvoir d'achat tout en luttant contre le changement climatique.

Une **meilleure isolation** permet d'éviter la déperdition de chaleur et l'entrée du froid donc d'éviter la surconsommation d'énergie pour compenser les désagréments ;

Une **meilleure ventilation** permet d'évacuer l'humidité et les polluants de l'air intérieur et donc de limiter les impacts sur la santé ;

L'installation d'**équipements plus efficaces** et moins énergivores permettent de réduire la consommation et donc la facture énergétique ;

Des équipements à **énergies renouvelables** comme le chauffage au bois, le chauffage-eau solaire ou le système solaire de production d'électricité participent à la transition écologique.

LE PLAN DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS

Lancé par le Gouvernement en avril 2018, le Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments vise à diminuer les consommations énergétiques du secteur et à lutter contre la précarité énergétique. Il s'agit de rénover 500.000 logements par an jusqu'en 2050 et de traiter toutes les passoires thermiques occupées par des personnes aux revenus modestes d'ici 2025.

Ce Plan s'appuie sur les nombreux dispositifs d'aides financières apportées par l'Etat et les collectivités (Crédit d'Impôt Transition Énergétique, Eco-prêt à taux zéro, programme « Habiter Mieux » de l'Anah, Eco-Chèque de la Région Occitanie).

L'information et l'accompagnement sont également très importants pour sensibiliser les ménages aux bons choix de rénovation à opérer, mais aussi pour les aider à mobiliser les aides financières qui leur permettront de financer plus de travaux en sélectionnant les plus efficaces.

Afin de mobiliser plus largement les Français pour qu'ils se lancent plus nombreux dans la réalisation de travaux de rénovation, une signature commune de la rénovation vient d'être créée. Elle rassemble tous les acteurs publics et privés qui s'engagent et permet de donner confiance aux particuliers.

FAIRE – TOUS ECO-CONFORTABLES

FAIRE est l'acronyme de **F**aciliter, **A**ccompagner et **I**nformer pour la **R**énovation **É**nergétique. C'est la signature commune qui a été choisie pour rassembler et rendre identifiables tous les acteurs de la rénovation énergétique. Le « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat est regroupé sous la bannière commune « réseau FAIRE » qui représente près de 400 espaces conseil présents sur l'ensemble du territoire. Sur le terrain, ils sont mis en place par l'ADEME, l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), l'ANIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) et les structures locales (les ADIL) et les collectivités, afin de répondre aux questions des citoyens concernant la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.

L'ensemble de ces conseillers deviennent aujourd'hui des « conseillers FAIRE » pour faciliter leur identification et rendre plus lisible ce « service public de la rénovation ».

Le rôle des « conseillers FAIRE » auprès des particuliers est de :

- **Apporter des informations concrètes et pratiques sur la réalisation de travaux de rénovation énergétique ou plus généralement sur la consommation d'énergie d'un logement ;**
- **Conseiller les particuliers dans leurs démarches afin de déterminer les travaux à réaliser en priorité et d'identifier les meilleures solutions pour baisser la consommation énergétique du logement ;**
- **Faire connaître les aides financières auxquelles ils ont droit.**



**CONTRE LE FROID
IL Y A MIEUX À FAIRE**

FAIRE, c'est le service qui vous guide pour améliorer le confort de votre logement. Nos conseillers vous proposent gratuitement des conseils adaptés pour vos travaux de rénovation.

FAIRE
TOUS ÉCO-CONFORTABLES

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel OU SUR faire.fr



En Aveyron, l'ADIL et son Espace Info Energie ont donc intégré le « réseau FAIRE » et ses conseillers sont les seuls à délivrer des conseils gratuits, neutres, indépendants et adaptés à chaque cas de figure pour guider les ménages vers les travaux de rénovation.



AVEC



ADIL de l'Aveyron
7, Place Ste Catherine
12000 RODEZ
Tél 05 65 73 18 00
www.adil12.org

L'ADMR AU QUOTIDIEN



L'ADMR: une réponse adaptée à chacun

L'ADMR, forte de ses 45 salariées (soit 35 équivalents temps plein), 2 secrétaires, et 18 **bénévoles**, intervient dans les familles des **7 communes (Baraqueville, Boussac, Camboulazet, Colombiès, Gramond, Manhac, Moyrazès)**.

C'est 50 000 heures de travail effectuées en 2017 pour 174 000 Kms parcouru auprès de 456 familles.

Les salariées de l'association sont formées (DEAES : Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social) et bénéficient de formations chaque année.

Actuellement l'ADMR intervient auprès de 20 familles sur la commune et 4 salariées y résident.

L'ADMR au plus près de chez vous c'est :

✓ Une aide à l'autonomie :

elle accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie.

✓ Un service garde d'enfants :

A domicile - accompagnement école/domicile

un soutien aux familles auprès des tout-petits et des plus grands afin de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale.

✓ Garde à domicile de jour et de nuit :

une garde à domicile peut intervenir pour s'absenter l'esprit tranquille ou pour une présence rassurante.

✓ Une Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation :

un appui ponctuel dans le cadre du retour à domicile après hospitalisation.

Pour ces urgences il est important de se mettre en contact avec les services sociaux (assistante sociale) de l'hôpital avant sa sortie ; insister auprès des différentes mutuelles pour avoir les services de l'ADMR.

✓ Une continuité du service :

elle assure la continuité du service même en l'absence de la salariée habituelle avec professionnalisme, en toute confidentialité et avec respect de la dignité des personnes.

✓ AVANTAGES FISCAUX :

✓ 50% de réduction d'impôt pour les personnes imposables

✓ 50% crédit d'impôt pour les personnes non imposables

Cette mesure permet aux personnes non imposables, notamment aux retraités de profiter pleinement de l'avantage fiscal.

Rendre un service de qualité avec efficacité et compétence,
c'est la force de l'ADMR en milieu rural.

Permanences du secrétariat du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures.

ADMR – 65 rue du Stade – 12160 Baraqueville

Tél: 05 65 72 31 23 - Mail: baraqueville@fedes12.admr.org

Pour toute information, contacter Gisèle Roumec référente de la commune au 0678824037

COORDONNÉES DE LA MAIRIE



N° de téléphone : 05.65.69.02.42

Email : mairie-de.camboulazet@wanadoo.fr

Site Internet de la commune: www.camboulazet12.fr



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin: 9h00 - 12h00	Réception du public	Réception du public	Fermeture au public	Réception du public	Réception du public	Réception du public
Après-midi	Fermeture au public					

